Extrait du CGT ARLES

https://www.cgtarles.fr/spip.php?article320

La CGT première organisation syndicale en France et... en Arles

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 2 avril 2013

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Les résultats nationaux officiels publiés le 28 mars 2013. Déclaration de la CGT.

Les chiffres sur le territoire de la commune d'Arles.

Le cycle électoral de quatre années destiné à mesurer la représentativité des organisations syndicales dans les entreprises de plus de dix salariés, s'est achevé au 31 décembre 2012. Le Haut Conseil du Dialogue Social vient d'en communiquer les résultats. ***Lire la suite***

L'audience relative retenue s'établirait donc à 30,62 % pour la CGT, 29,74 % pour la CFDT, 18,23 % pour FO, 10,78 % pour la CFE-CGC et 10,63 % pour la CFTC.

Score pour le moins étonnant ! En effet si l'on considère les résultats, en audience relative, des 5 organisations retenues (dépassant les 8%), aux 3 dernières élections nationales (prud'hommes décembre 2008, TPE décembre 2012, Chambres d'agriculture janvier 2013) on obtient CGT : 38,54%, CFDT : 24,78%, FO : 18,08%, CFTC : 9,79%, CGC : 8,87%.

Comment d'une différence de près de 14%, entre le premier et le second, passe-t-on à 1% environ ?!

D'abord les élections prud'homales de décembre 2008 n'ont pas été prises en compte, alors qu'elles pèsent 18,6 millions d'inscrits et 4,6 millions d'exprimés contre 759.000 exprimés pour les TPE + les CA. Et oui, comme par hasard, la référence portait sur la période 1 janvier 2009 / 31 décembre 2012 ! *Les chambres d'agriculture (janvier 2013) ont pourtant, elles, bien été prises en compte...*

A quoi s'ajoutaient les élections aux Comités d'Entreprise et délégués du personnel sur la même période dont les déclarations étaient faites par les employeurs au ministère du travail. *Ben voyons !*

Il est pour le moins invraisemblable que l'audience de la CGT, dans les entreprises syndicalement organisées, soit bien plus faible que lors d'élections nationales générales où une forte proportion de salariés n'a d'autre information que celle des grands médias largement hostiles à l'égard de la CGT.

Quatre ans donc, pendant les quels « ils » se sont ingéniés à réduire cet écart et au bout du compte faire en sorte que les trois syndicats minoritaires (43,44%), signataires de l'ANI, deviennent majoritaires (51,15%). Chiffres publiés à la veille du débat parlementaire. *La ficèle est un peu grosse...*

En tout état de cause, sur Arles, et selon nos chiffres publiés sur le site internet de l'Union Locale CGT d'Arles, non contestés à ce jour, les signataires de l'ANI ne représentent que 20% public/privé confondus, et 32% dans le privé en audience relative (la CGT seule comptant alors 52% !). M. le Député d'Arles ne pouvait l'ignorer...

Copyright © CGT ARLES

L'UL CGT d'Arles rappelle donc ci-après les chiffres arlésiens en matière de représentativité syndicale. Démarche qui a également permis d'évaluer les effectifs dans la fonction publique. Voir les fichiers ci-joints :

<a href="IMG/pdf/elections_pro_Arles_02-13.pdf" title="""" type="application/pdf">[Elections pro. CGT Arles note présentation 21.02.2013 - PDF - 8.6 ko] **Elections pro. CGT Arles note présentation 21.02.2013** <a href="IMG/pdf/Elections_professionnelles_Arles.pdf" title="""" type="application/pdf">[Elections pro. CGT Arles tableau résultats 21.02.2013 - PDF - 11.7 ko] **Elections pro. CGT Arles tableau résultats 21.02.2013**

Copyright © CGT ARLES